

# MAINTENIR SES COMPETENCES D'ENCADRANT MIXTE OU CUMUL DE FONCTIONS AMIANTE

## SOUS-SECTION 4 EN TPE/PME



### OBJECTIFS

- Maintenir et actualiser les savoirs et savoir-faire acquis lors de la formation préalable ou du dernier recyclage
- Valider la SS4 pour les encadrants techniques SS3



#### Durée

**7** HEURES  
**1** JOUR(S)



#### Pré requis

Détenir une attestation de compétences d'encadrant mixte ou cumul de fonctions dit de sous-section 4 (ou sous-section 3) formation préalable ou de recyclage. Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler). Possibilité de faire un test de positionnement gratuit à distance avant la formation (référence AMK 039 – nous contacter).



#### Public concerné

Personnel cumulant les fonctions d'encadrant technique, encadrant de chantier et/ou opérateur de chantier. Formation destinée aux personnels des TPE/PME ne disposant pas de service études, QSE, chiffrage, etc. Personnel d'encadrement et direction assurant également des fonctions sur le terrain.

### TYPE DE FORMATION : Présentiel

### PROGRAMME

- Échanges et retours d'expériences
- Maintien et actualisation des compétences (voir programme et objectifs de formation préalable AM/I115)
- Renforcement de la prévention sur les chantiers amiante
- Évaluation des compétences

### MOYENS TECHNIQUES & PEDAGOGIQUES

- Exposés suivis d'exercices exigeant de l'apprenant une participation et une implication importantes.
- Mise en situation des participants (y compris sur la plateforme) en fonction de leurs responsabilités et attributions au sein de l'entreprise selon les exigences de la réglementation amiante
- Utilisation de supports digitaux pour l'animation
- Chantier-école (plus de 200 m<sup>2</sup>) permettant des mises en situations réelles (dalles de sol, colle, flocage, faux plafonds, canalisation en fouille, enrobés, plaques de couverture, matériels électriques, brides, etc.) et mettant en oeuvre l'ensemble des équipements de sécurité imposés par la réglementation dans le cadre d'activités allant jusqu'aux plus exposantes (niveau 3)

### MODALITES

Les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (chaussures de sécurité, casque de chantier, tenue de travail et gants de manutention (EPI non exposés au risque amiante)).

- Épreuve théorique : a minima 20 minutes
- Epreuve pratique : environ 1 heure

Attention : la délivrance de l'attestation est soumise à la réussite de l'ensemble des épreuves pratiques (y compris à la réalisation d'une décontamination réelle en sas à 5 compartiments équipé de douches).

### DOCUMENTS DELIVRES SUITE A L'EVALUATION DES ACQUIS

- Attestation de compétence si réussite aux évaluations théoriques et pratiques
- Attestation de fin de formation

### ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

Formateurs préventeurs, bénéficiant d'une expérience de la prévention des risques sur chantiers, formés et qualifiés à la pédagogie avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et d'animation.

La convocation et la convention vous seront envoyées  
par notre partenaire



Possibilité de prise en charge par un organisme financeur